

7.2.3 CAPITAL AUTORISÉ (ÉMIS ET NON ÉMIS)

7.2.3.1 Délégations et autorisations financières en cours de validité et utilisées au cours de l'exercice 2022

Un tableau récapitulatif des délégations et autorisations en cours de validité qui ont été accordées par l'Assemblée générale des actionnaires au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital, ainsi que des utilisations qui en ont été faites au cours de l'exercice 2022 figure ci-après.

Nature de l'autorisation/ de la délégation	Date de l'Assemblée générale (N° de résolution)	Montant maximum de l'autorisation	Durée (Date d'expiration)	Utilisation faite au cours de l'exercice 2022	Montant résiduel d'augmentation de capital au 31 décembre 2022
Autorisation à l'effet d'opérer sur les actions de la Société	27 mai 2021 (18 ^e)	10 % du capital social (et nombre d'actions auto-détenues maximum de 10 % du capital social) Montant global maximum du programme de rachat : 787 786 125 €	22 juin 2022 (la 15 ^e résolution de l'Assemblée générale 2022 ayant privé cette délégation)	2 338 918 actions auto-détenues dans le cadre du contrat de liquidité (188 239 actions) et du rachat d'actions (2 150 679 actions), représentant 2,21 % du capital au 22 juin 2022	N/A
Autorisation à l'effet d'opérer sur les actions de la Société	22 juin 2022 (15 ^e)	10 % du capital social (et nombre d'actions autodétenues maximum de 10 % du capital social) Montant global maximum du programme de rachat : 791 952 375 €	18 mois (22 déc. 2023)	301 469 actions auto-détenues dans le cadre du contrat de liquidité (181 805 actions) et du rachat d'actions (119 664 actions), représentant 0,28 % du capital au 31 décembre 2022	-
Autorisation à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions détenues en propre par la Société (actuellement ou dans le cadre du programme de rachat d'actions)	22 juin 2022 (18 ^e)	10 % du capital social par période de 24 mois	26 mois (22 août 2024)	Néant	-
Délégation de compétence à l'effet d'émettre, hors période d'offre publique, des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	22 juin 2022 (19 ^e)	263 984 000 € pour les titres de capital ⁽¹⁾ 1 000 000 000 € pour les valeurs mobilières représentatives de titres de créance donnant accès au capital ⁽¹⁾	26 mois (22 août 2024)	Néant	-
Délégation de compétence à l'effet d'émettre, hors période d'offre publique, par voie d'offre au public à l'exclusion des offres visées à l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	22 juin 2022 (20 ^e)	52 796 800 € pour les titres de capital ^{(1) (2)} 1 000 000 000 € pour les valeurs mobilières représentatives de titres de créance donnant accès au capital ⁽¹⁾	26 mois (22 août 2024)	Néant	-

Nature de l'autorisation/ de la délégation	Date de l'Assemblée générale (N° de résolution)	Montant maximum de l'autorisation	Durée (Date d'expiration)	Utilisation faite au cours de l'exercice 2022	Montant résiduel d'augmentation de capital au 31 décembre 2022
Délégation de compétence à l'effet d'émettre, hors période d'offre publique, par offre au public visée à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier, des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	22 juin 2022 (21 ^e)	10 % du capital social ^{(1) (2)} 1 000 000 000 € pour les valeurs mobilières représentatives de titres de créance donnant accès au capital ⁽¹⁾	26 mois (22 août 2024)	Néant	-
Autorisation à l'effet d'augmenter, hors période d'offre publique, le nombre de titres à émettre en cas d'émission avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	22 juin 2022 (22 ^e)	15 % de l'émission initiale ^{(1) (2)}	26 mois (22 août 2024)	Néant	-
Autorisation en cas d'émission, hors période d'offre publique, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créance, en vue de fixer le prix d'émission selon les modalités arrêtées par l'Assemblée générale	22 juin 2022 (23 ^e)	10 % du capital social par période de 12 mois, en tous les cas dans la limite du plafond fixé par la résolution en application de laquelle l'émission est décidée (soit la 20 ^e ou 21 ^e résolution adoptée par l'Assemblée générale 2022) et sur lequel il s'impute ^{(1) (2)}	26 mois (22 août 2024)	Néant	-
Autorisation à l'effet d'émettre, hors période d'offre publique, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créance, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	22 juin 2022 (24 ^e)	52 796 800 € pour les titres de capital ^{(1) (2)} 1 000 000 000 € pour les valeurs mobilières représentatives de titres de créance donnant accès au capital ⁽¹⁾	26 mois (22 août 2024)	Néant	-
Délégation de compétence à l'effet d'émettre, hors période d'offre publique, des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	22 juin 2022 (25 ^e)	52 796 800 € pour les titres de capital ^{(1) (2)} 1 000 000 000 € pour les valeurs mobilières représentatives de titres de créance donnant accès au capital ⁽¹⁾	26 mois (22 août 2024)	Néant	-

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ, LE CAPITAL DE L'ACTIONNARIAT

Informations sur le capital social

Nature de l'autorisation/ de la délégation	Date de l'Assemblée générale (N° de résolution)	Montant maximum de l'autorisation	Durée (Date d'expiration)	Utilisation faite au cours de l'exercice 2022	Montant résiduel d'augmentation de capital au 31 décembre 2022
Délégation de compétence en vue d'augmenter, hors période d'offre publique, le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes conformément aux dispositions de l'article L. 225-138 du Code de commerce	22 juin 2022 (26 ^e)	52 796 800 € pour les titres de capital ⁽¹⁾ ⁽²⁾ 1 000 000 000 € pour les valeurs mobilières représentatives de titres de créance donnant accès au capital ⁽¹⁾	18 mois (22 déc. 2023)	Néant	-
Délégation de compétence à l'effet de décider, hors période d'offre publique, de l'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou assimilés	22 juin 2022 (27 ^e)	20 000 000 €	26 mois (22 août 2024)	Néant	-
Autorisation à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes et/ou à émettre de la Société au profit de salariés et/ou de mandataires sociaux de la Société et de ses filiales	22 juin 2020 (27 ^e)	1 % du capital social (et 0,1 % du capital social pour les dirigeants mandataires sociaux de la Société)	22 juin 2022	Attribution de N/A 541 725 actions le 24 février 2021 (dont 21 175 actions à la Directrice générale)	
Autorisation à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes et/ou à émettre de la Société au profit de salariés et/ou de mandataires sociaux de la Société et de ses filiales	22 juin 2022 (28 ^e)	1 % du capital social (et 0,1 % du capital social pour les dirigeants mandataires sociaux de la Société)	38 mois (22 août 2025)	Attribution de 0,29 % du capital 754 410 actions le 22 juin 2022 (dont pour les dirigeants mandataires sociaux) 37 750 actions à la Directrice générale)	
Délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société immédiatement ou à terme avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise ou du Groupe	27 mai 2021 (19 ^e)	2,5 % du capital social	21 juillet 2022 ⁽³⁾	Emission de 108 813 actions le 21 juillet 2022	N/A
Délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, immédiatement ou à terme, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise ou du groupe	22 juin 2022 (29 ^e)	2,5 % du capital social	26 mois (22 août 2024)	Néant	-



Nature de l'autorisation/ de la délégation	Date de l'Assemblée générale (N° de résolution)	Montant maximum de l'autorisation	Durée (Date d'expiration)	Utilisation faite au cours de l'exercice 2022	Montant résiduel d'augmentation de capital au 31 décembre 2022
Délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société immédiatement ou à terme avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires réservées à des catégories de bénéficiaires dans le cadre d'une opération d'actionnariat salarié	27 mai 2021 (20 ^e)	0,15 % du capital social , ce plafond s'imputant sur le plafond global de 2,5 % du capital social prévu à la 19 ^e résolution de l'Assemblée générale 2021	21 juillet 2022 ⁽³⁾	Emission de 152 235 actions le 21 juillet 2022	N/A
Délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, immédiatement ou à terme, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires réservées à des catégories de bénéficiaires dans le cadre d'une opération d'actionnariat salarié	22 juin 2022 (30 ^e)	0,15 % du capital social , ce plafond s'imputant sur le plafond global de 2,5 % du capital social prévu à la 29 ^e résolution de l'Assemblée générale 2022	18 mois (22 déc. 2023)	Néant	-

(1) Plafond commun des résolutions de l'Assemblée générale 2022 n^{os} 19, 20, 21, 22, 24, 25 et 26 décrites dans le présent tableau.

(2) Plafond commun des résolutions de l'Assemblée générale 2022 n^{os} 20, 21, 22, 24, 25 et 26 décrites dans le présent tableau.

(3) Date de réalisation définitive de l'augmentation de capital de la Société dans le cadre de l'offre d'actionnariat salarié Korus 2022 qui a fait l'objet d'une décision de mise en œuvre par le Conseil d'administration le 2 décembre 2021.

7.2.3.2 Délégations et autorisations financières proposées à l'Assemblée générale 2023

Il est essentiel que le Conseil d'administration dispose de toute la flexibilité nécessaire dans le choix des émissions envisageables et des possibilités offertes par les marchés financiers. Cela permet en effet de doter la Société d'une certaine souplesse pour mener des opérations en fonction de

ses besoins et du contexte. Il sera ainsi proposé à l'Assemblée générale 2023 d'approuver les délégations financières suivantes. Elles viendraient annuler et remplacer la totalité des délégations financières décrites dans le tableau ci-dessus.

Nature de l'autorisation/de la délégation	Numéro de résolution	Montant maximum de l'autorisation	Durée
Autorisation à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions détenues en propre par la Société (actuellement ou dans le cadre du programme de rachat d'actions)	18 ^e	10 % du capital social par période de 24 mois	26 mois
Délégation de compétence à l'effet d'émettre, hors période d'offre publique, des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	19 ^e	266 263 000 € pour les titres de capital ⁽¹⁾ 1 000 000 000 € pour les valeurs mobilières représentatives de titres de créance donnant accès au capital ⁽¹⁾	26 mois
Délégation de compétence à l'effet d'émettre, hors période d'offre publique, par voie d'offre au public à l'exclusion des offres visées à l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	20 ^e	53 252 600 € pour les titres de capital ^{(1) (2)} 1 000 000 000 € pour les valeurs mobilières représentatives de titres de créance donnant accès au capital ⁽¹⁾	26 mois
Délégation de compétence à l'effet d'émettre, hors période d'offre publique, par offre au public visée à l'article L. 411-2 1 ^o du Code monétaire et financier, des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	21 ^e	10 % du capital social ^{(1) (2)} 1 000 000 000 € pour les valeurs mobilières représentatives de titres de créance donnant accès au capital ⁽¹⁾	26 mois
Autorisation à l'effet d'augmenter, hors période d'offre publique, le nombre de titres à émettre en cas d'émission avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	22 ^e	15 % de l'émission initiale ^{(1) (2)}	26 mois
Autorisation en cas d'émission, hors période d'offre publique, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créance, en vue de fixer le prix d'émission selon les modalités arrêtées par l'Assemblée générale	23 ^e	10 % du capital social par période de 12 mois , en tous les cas dans la limite du plafond fixé par la résolution en application de laquelle l'émission est décidée (soit la 20 ^e ou 21 ^e résolution proposée à l'Assemblée générale 2023) et sur lequel il s'impute ^{(1) (2)}	26 mois
Autorisation à l'effet d'émettre, hors période d'offre publique, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créance, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	24 ^e	53 252 600 € pour les titres de capital ^{(1) (2)} 1 000 000 000 € pour les valeurs mobilières représentatives de titres de créance donnant accès au capital ⁽¹⁾	26 mois
Délégation de compétence à l'effet d'émettre, hors période d'offre publique, des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	25 ^e	53 252 600 € pour les titres de capital ^{(1) (2)} 1 000 000 000 € pour les valeurs mobilières représentatives de titres de créance donnant accès au capital ⁽¹⁾	26 mois

